



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Primo-prescription d'appareils auditifs par les médecins généralistes

Question écrite n° 10573

Texte de la question

M. Benoit Potterie alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les conséquences possibles du projet du Gouvernement de mettre fin à la primo-prescription d'appareils auditifs par les médecins généralistes. Cette mesure engendrerait un problème d'accessibilité, en particulier dans les zones rurales, où les ORL se font rares. Elle porte également atteinte à la profession de médecin généraliste, dont la capacité de reconnaître les cas nécessaires d'intervention d'un ORL se verrait remise en cause. Pour toutes ces raisons, il souhaite lui faire part de son inquiétude et l'interroger sur la pertinence d'une éventuelle adaptation du projet tel que publié au *Journal officiel* le 21 juin 2018.

Données clés

Auteur : [M. Benoit Potterie](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10573

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juillet 2018](#), page 5963

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)